

Di-sodium tétraborate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 105226 / 105362
Nom commercial	: Di-sodium tétraborate anhydre
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- #### • Dangers pour la santé

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Réglement CE 1272/2008 (CIP) :

- Pictogramme(s) de danger

mention de danger.

- **Mention d'avertissement**: Danger
 - **Mention de danger**: H360F : Peut nuire à la fertilité.
H360D : Peut nuire au fœtus.
 - **Conseils de prudence**
 - **Généraux**: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention**: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 - **Intervention**: P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Tétraborate de disodium , anhydre :	100 env. %	1330-43-4	215-540-4	005-011-00-4	----	Repr. Cat. 2; R60 Repr. Cat. 2; R61 ----- Repr. 1B (H360F) Repr. 1B (H360D)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 7 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Di-sodium tétraborate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

- : Non combustible.

Protection contre l'incendie

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

- : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

- : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

- : Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Stockage

- : Après utilisation bien fermer le couvercle.

Eviter le contact avec l'humidité.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

- : Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

- : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 7 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Di-sodium tétraborate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Di-sodium tétraborate anhydre ; Sodium bborate ; Sodium diborate ; Borax ; Sodium borate, Borate de sodium.
Etat physique	: Solide.
Couleur	: Blanc(he).
Odeur	: Inodore.
pH	: 25g/LH2O: 9,2 (25°C)
Poids moléculaire	: 201,22
Point de fusion [°C]	: 741
T°d'ébullition initiale [°C]	: 1575
Densité	: (20°C): 2,37
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : ~ 30 g/L. Ethanol. (20 °C) : insoluble.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Sensible à l'humidité. Chaleur.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts. Acides.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- Cutanée	: Absorbé par la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
- Autre	
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 1200
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: > 2000
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Peut nuire à la fertilité.
Effets tératogènes	: Peut nuire au foetus.
Autres	: Il est conseillé aux femmes enceintes de proscrire tout contact avec ce produit.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4
Révision nr : 0
Date : 7 / 6 / 2019
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Di-sodium tétraborate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement. Effet herbicide. Toxicité pour les poissons : CL50 : 807 mg/L ; Gambusia affinis CL50 : 5600 mg/L/96h.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

SECTION 16. Autres informations

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document